

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

44

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 septembre 2013



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme FAVIER - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. GRANDGUILLAUME - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M.MILLOT) - Mme BLETTYERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. BERTHIER) - M.OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. IZIMER

OBJET

DE LA DELIBERATION

Prévention bucco-dentaire au bénéfice des élèves des écoles maternelles et élémentaires - Année scolaire 2013-2014 - Convention à conclure entre la Ville et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Côte-d'Or

Madame Dillenseger, au nom des commissions de la solidarité, de la réussite éducative, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Manger, sourire, parler : dès le plus jeune âge, les dents jouent un rôle très important et ce tout au long de la vie. Il est donc essentiel d'en prendre soin, notamment par un brossage efficace et régulier. Cette habitude doit être prise le plus tôt possible pour préserver une bonne santé bucco-dentaire.

Pour faciliter cet apprentissage, depuis la rentrée scolaire 2002, le service Dijon Ville Santé organise dans certaines écoles maternelles et élémentaires dijonnaises un brossage des dents pour les enfants fréquentant les restaurants scolaires. A l'issue du déjeuner, les enfants se brossent les dents par petits groupes. Chaque enfant dispose d'un gobelet, d'une brosse à dents et d'un dentifrice personnalisés ainsi que de mouchoirs en papier pour l'essuyage de la bouche et du matériel.

En plus du brossage des dents quotidien, il est proposé, au cours de l'année scolaire 2013-2014, de mettre en place des interventions ludiques dans les classes maternelles et élémentaires. Elles seront animées par un chirurgien dentiste, le service Dijon Ville Santé, en lien avec les infirmières scolaires. Ces interventions permettront de faire comprendre aux enfants la nécessité du brossage des dents et de leur montrer la technique à appliquer.

En vue de faciliter le déroulement de ces interventions, la conclusion d'une nouvelle convention est proposée entre la Ville et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Côte d'Or. Elle a notamment pour objet de préciser leurs objectifs, leurs bénéficiaires et leurs moyens.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la solidarité, de la réussite éducative, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider de pérenniser les interventions de la Ville en matière de prévention bucco-dentaire au bénéfice des élèves des écoles maternelles et élémentaires, au cours de l'année scolaire 2013-2014, dans les conditions proposées ;

2 - approuver le projet de convention à conclure entre la Ville et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Côte d'Or, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ